

COMMISSION LOCALISATION 24/11/2011

Présents :

MM. FRANCOIS, Président, DESCHAMPS, rapporteur, Mmes PEUREUX et RENARD, MM. ANTOINE, AUBRY, BOUSSEL, CANOVA, DELERUE, FERNBACH, FOURNIER, GAULUET, LANGLOIS, LAVOCAT, MOUTAUX, SOYER et STOLF, pour le CLIS, Mme HURAUT, MM. DERNONCOURT et LABALETTE, pour l'ANDRA.

Présentation par M. LABALETTE des principes guidant le choix de l'implantation des installations de fond et de surface, des différents scénarios envisagés, des besoins générés en terme d'aménagement et d'infrastructures (transport, alimentation en électricité et en eau, télécommunication...), et du calendrier indicatif jusqu'à validation par le gouvernement (cf annexe jointe).

Observations des membres du CLIS :

- Sur la descenderie : la réalisation d'une descenderie rectiligne remontant à 5 km pose-t-elle des problèmes de faisabilité et de sûreté ?

- Sur la remontée et le reconditionnement des colis : est-ce prévu ?

- Sur les infrastructures de transport : les lignes ferroviaires existantes et les routes départementales ne sont a priori pas adaptées aux transports de colis. Par ailleurs, le transport par rail est vulnérable (risque de blocage des voies) et le transport par route entraîne des nuisances pour les villages traversés.

- Sur l'entreposage en surface : la capacité et la durée d'entreposage (simple entreposage tampon ou entreposage de refroidissement) vont conditionner la surface nécessaire, et auront un impact sur les mesures à prendre pour protéger les aquifères superficiels.

- Sur les besoins d'alimentation en eau : quelle estimation (500 m³), quelle ressource (contact avec l'Agence Seine-Normandie), quel impact pour les captages existants dans la zone de proximité ?